



CHÂTEAUGIRON
 COMMUNE NOUVELLE DE CHÂTEAUGIRON, OSSÉ ET SAINT-AUBIN DU PAVAIL

**Extrait du registre des délibérations du CONSEIL
 MUNICIPAL
 Séance du 15 mai 2017**

N° 2017/05/15/04

*Nombre de conseillers en exercice : 57
 Nombre de présents : 45
 Nombre de votants : 55*

*Date de convocation :
 05/05/2017*

L'an deux mille dix-sept, le quinze mai à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Madame Françoise GATEL, maire de Châteaugiron

<u>Présents :</u>	Mme Françoise GATEL	M. Joseph MENARD	M. Jean-Pierre PETERMANN
M. Jean-Claude BELINE	M. Yves RENAULT	M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Vincent CROCC
Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN	M. Philippe LANGLOIS	Mme Catherine TAUPIN	Mme Laëtitia MIRALLES
Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT	M. Thierry SCHUFFENECKER	M. Denis GATEL	Mme Isabelle PLANTIN
Mme Laurence LOURDAIS-ROCU	M. Daniel MARCHAND	M. Christian BERNARD	Mme Marie-Odile BOIVIN
Mme Sophie BRÉAL	Mme Danièle BOTTE	M. Thierry PANNETIER	Mme Morgane VIDAL
M. Dominique PELHATE	Mme Claudine DESMET	Mme Virginie LEFFRAY	M. Christophe BUDOR
Mme Stéphanie GUERRY	M. Hervé DIOT	Mme Laurence VILLENAVE	M. Bruno VETTIER
M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE	M. Michel RENAUDIN	Mme Marie-Annick GICQUEL
M. Erwan PITOIS	Mme Sandrine PERRIER	M. Pascal GUISSSET	Mme Nathalie GIDON
M. Alban MARTIN	Mme Marion BELLIARD	Mme Chrystelle HERNANDEZ	M. Dominique KACZMAREK
Mme JAOUANNET Evelyne	Mme Carine KUROWSKA		

<u>Absents</u>	Mme Marie AGEZ qui donne pouvoir à M. Jean-Claude BELINE
Mme Marielle DEPORT qui donne pouvoir à Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN	M. Dominique DURAND qui donne pouvoir à M. Bruno VETTIER
M. Jean-Marc ERNAULT qui donne pouvoir à M. Bertrand TANGUILLE	M. Georges GUYARD qui donne pouvoir à Mme Chrystelle HERNANDEZ
M. Chantal LOUIS qui donne pouvoir à Mme Marie-Annick GICQUEL	M. Jean-Claude MADIOT qui donne pouvoir à M. Denis GATEL
Mme Séverine MAYEUX qui donne pouvoir à M. Vincent CROCC	M. Christian NIEL qui donne pouvoir à M. Philippe LANGLOIS
Mme Marie-Françoise ROGER qui donne pouvoir à Mme Nathalie GIDON	M. Olivier MARAIS absent
M. Jean-François PROVOST absent	

Objet : Modification des statuts du Syndicat Intercommunal des Eaux de Châteaubourg (SIEC)

Rapporteur : Jean-Pierre PETERMANN

L'arrêté en date du 27 décembre 2016 portant modification des statuts du Syndicat Intercommunal des Eaux de Châteaubourg suite à l'adhésion de la commune d'Argentré du Plessis, attribue encore au SIEC la production et la distribution rationnelle de l'eau potable dans les communes.

Dans les faits, le Syndicat Intercommunal des Eaux de Châteaubourg n'exerce plus la partie production de la compétence eau, puisqu'il ne possède plus de moyens de production d'eau potable depuis que le

SYMEVAL a construit son unité de production d'eau au « Plessis Beucher » à Châteaubourg. Cette station d'eau potable se substituant à l'usine appartenant au Syndicat.

Il s'avère nécessaire de clarifier l'exercice de la compétence eau du Syndicat de Châteaubourg en ramenant l'objet du Syndicat à la seule compétence eau définie comme suit :

- Exploitation et entretien des réseaux d'alimentation en eau potable,
- Etude et réalisation des ouvrages le constituant,
- Distribution rationnelle de l'eau potable dans les communes.

Vu la délibération du Comité du Syndicat en date du 28 mars 2017, approuvant la modification des statuts afin de ramener l'objet du Syndicat à la seule compétence distribution d'eau potable (Annexe 1.4).

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la modification des statuts du Syndicat Intercommunal des Eaux de Châteaubourg afin de ramener l'objet du SIEC à la seule compétence distribution d'eau potable.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

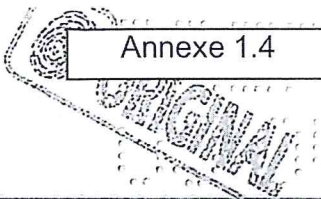
- **approuve la modification des statuts du Syndicat Intercommunal des Eaux de Châteaubourg afin de ramener l'objet du SIEC à la seule compétence distribution d'eau potable.**

Certifié exécutoire par le maire,
compte-tenu de la réception en préfecture
le.....**18 MAI 2017**.....
et de l'affichage ou la publication
Le Maire,



Pour Copie Conforme,
Le Maire,
Françoise GATEL





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE DU SYNDICAT

Délibération du 28 mars 2017

CS 02-2017 : MODIFICATIONS DES STATUTS DU SIEC

L'an deux mil dix sept, le 28 mars, à 18 heures, le Comité du SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE CHATEAUBOURG, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur FAUVEL Auguste, Président.

Secrétaire de Séance : Madame STEYER Anne

Date de convocation	16 mars 2017
Nombre de membres	
en exercice.....	42
présents	24
votants	24

Certifié exécutoire par le maire,
compte-tenu de la réception en préfecture
le.....18 MAI 2017.....
et de l'affichage ou la publication
Le Maire,



PRESENTS – Membres à voix délibérative (22)

Messieurs BLOT Frédéric – MARZIN Gilles - RENAULT Emmanuel – Madame STEYER Anne - BELINE Jean-Claude – Mesdames ROGER Marie-Françoise –Messieurs BOUVIER Michel – LANOE Roland – MAUDET Bernard - Mesdames SALMON Rachel - RESONET Danielle – Monsieur FAUVEL Auguste- Madame ASSELIN Marie-Christine –LE GUYADER Patrick – Madame LE GOC Danielle – Messieurs JOUAULT Joseph - HURAUULT Claude – Madame GUILLEUX Monique – Monsieur FAUVEL Marc – Madame PANNETIER Evelyne – Messieurs DAUVIER Loïc - BATAIS Michel

PRESENTS – Membres à voix consultative (2)

Monsieur TOUCHAIS Francis (commune de CHAUMERE)
Monsieur LOIZANCE René (Commune de SAINT AUBIN DU PAVAIL)

SUPPLEANTS (2)

Monsieur DAVENEL Stéphane représentant Madame BUFFET Christèle
Madame MARION Wennaële représentant Monsieur HEINRY Emmanuel.

ABSENTS ou EXCUSES – Membres à voix délibérative (20)

Messieurs PETIT Pascal – PERRUDIN Jean-Claude - MARION Sébastien – SIAUDEAU Anthony – Madame BUSSON Françoise – Messieurs MAILLARD Jean-Marc – PIROT Laurent – DESHOMMES Jean-Marc – Mesdames BUFFET Christèle – JEUNOT Nathalie - BEAUGENDRE Brigitte – CLEMENT Sandrine – Messieurs RENOU Michel - MESSE Marcel – GRANDAIS Gwénaél – COQUELIN Sébastien – BORDAIS Jean-François – BELLIER Christian - Madame SIBON Marie-Noëlle – Monsieur HEINRY Emmanuel.

ABSENTS ou EXCUSES – Membres à voix consultative

Monsieur LEPRETRE Jean-Claude (commune d'OSSE)

AUTRES PERSONNES PRESENTES

Madame JOUANNET Martine – Attachée Principale au Syndicat des Eaux de Châteaubourg
Madame LOUVEL Fabienne – Adjointe Administrative au Syndicat des Eaux de Châteaubourg
Monsieur LE GARREC Cédric – Technicien au Syndicat des Eaux de Châteaubourg
Monsieur MOREL Philippe – Agence de Chateaubourg – VEOLIA EAU
Monsieur LE LUHERNE Jacques – Directeur Agence – VEOLIA EAU
Monsieur REGNIER Teddy – Maire de Châteaubourg

Délibération du 28 mars 2017

CS 02-2017 : MODIFICATIONS DES STATUTS DU SIEC

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée délibérante que l'arrêté préfectoral portant modification des statuts du Syndicat Intercommunal des Eaux de Chateaubourg en date du 27 décembre 2016 lui attribue encore la production et la distribution rationnelle de l'eau potable dans les communes.

Il précise que, dans les faits, le Syndicat Intercommunal des Eaux de Châteaubourg n'exerce plus la partie production de la compétence eau, puisqu'il ne possède plus de moyens de production d'eau potable depuis que le SYMEVAL a construit son unité de production d'eau « Plessis Beuscher » à Châteaubourg. Cette station de production d'eau potable se substitue à l'usine appartenant au Syndicat, devenue obsolète.

Avec l'adhésion de la commune d'Argentré du Plessis au Syndicat de Châteaubourg, il s'avère nécessaire de clarifier l'exercice de la compétence eau du Syndicat de Châteaubourg.

Monsieur le Président propose au Comité de modifier les statuts du Syndicat afin de ramener l'objet du syndicat à la seule compétence distribution d'eau potable, la compétence production étant exercée par le SYMEVAL, Syndicat Mixte de Production auquel adhère le Syndicat de Châteaubourg.

Le comité du Syndicat, après en avoir délibéré,

1. Accepte de modifier les statuts du Syndicat Intercommunal des Eaux et de ramener l'objet du syndicat à la seule compétence eau définie comme suit :
Exploitation et entretien des réseaux d'alimentation en eau potable,
Etude et réalisation des ouvrages les constituant,
Distribution rationnelle de l'eau potable dans les communes.
2. Invite les collectivités adhérentes à se prononcer sur ledit projet de modifications des statuts,
3. Charge Monsieur le Président de notifier la présente délibération aux communes adhérentes,
4. Sollicite de Monsieur le Préfet d'Ille et Vilaine qu'il prenne au vu et sous réserve du résultat de la consultation des communes adhérentes, la décision de modification des statuts du Syndicat Intercommunal des Eaux de Châteaubourg.

VOTES

Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 0

Pour expédition conforme


Le Président
Auguste FAUVEL
